

**SIERRA LEONE**

**Marche en faveur du droit des femmes à la justice**

*Index AI : AFR 51/007/2006*

*ÉFAI*

Vendredi 19 mai 2006

**ARTICLE DESTINÉ AU SITE [news.amnesty](http://news.amnesty)**

Plus de 300 personnes ont défilé avec Amnesty International en Sierra Leone mercredi 17 mai 2006 pour attirer l'attention sur les difficultés qu'éprouvent les femmes qui vivent dans les zones rurales à obtenir justice. Partie des locaux d'Amnesty International à Freetown, la marche a pris fin devant le bureau du procureur général, à qui a été remis en main propre le rapport de l'organisation de défense des droits humains traitant de ce problème.

Les Sierra-Léonaises qui vivent dans les campagnes sont très peu protégées contre la discrimination et les autres atteintes aux droits humains. Elles subissent une discrimination systématique en application de la loi, des coutumes et des décisions en matière d'état civil, de mariage et d'héritage. Bien que des tribunaux locaux soient officiellement chargés de statuer sur ces questions, souvent les chefs remplissent illégalement ces fonctions de justice.

Pour plus d'informations sur ce sujet, consulter le rapport paru le 17 mai 2006 sous le titre *Sierra Leone: Women face human rights abuses in the informal legal sector* (index AI : AFR 51/002/2006), disponible sur le site de l'organisation, à l'adresse suivante : <http://web.amnesty.org/library/Index/ENGAFR510022006>. ●